

# Processus d'inscription

## Championnat de France

## Universitaire d'aviron 2026

Étapes	Dates
Date limite de remontée des régales qualifiantes des Ligues à la direction nationale	16 janvier 2026
Publication de la liste des régates qualifiantes par la direction nationale	21 janvier 2026
Date limite de saisie des qualifiés par les Ligues du Sport U	24 avril 2026
Publication de la liste des qualifiés par la direction nationale	30 avril 2026
Date limite des confirmations d'engagements des bateaux et des modifications d'équipages (permutations, forfaits, etc.) par les Associations sportives	07 mai 2026
Publication des compositions des équipages qualifiées par la direction nationale	18 mai 2026
Date limite pour les changements ou forfait sur <b>justificatif</b>	21 mai 2026*

\*Ces changements sur justificatif peuvent être annoncés au plus tard le **jeudi 21 mai à 12h.**

Dates du CFU : **23-24 mai 2026**  
 Lieu : **Pont-à-Mousson (Ligue Grand-Est)**  
 Retour des engagements : **24 avril 2026**

### **Régates qualifiantes :**

Les Ligues du sport Universitaires doivent renseigner sur MySportU, la liste des régates qualifiantes qu'elles organisent (lieu et date) au plus tard le **16 janvier 2026**.

La direction nationale publiera et diffusera la liste de ces régates qualifiantes le **21 janvier 2026**.

### **Processus d'inscription :**

Ces championnats sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive : **aucune licence extérieure ou individuelle ne sera acceptée**. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement. Une jeune fille peut barrer un bateau masculin (et vice versa). Les licenciés(es) UNSS sont autorisés(es) uniquement pour barrer.

1. La publication des étudiants qualifiés se fera à J-25 (**30 avril 2026**) sur le site : <https://sport-u.com/sports-ind/aviron/>
2. Les confirmations d'engagements avec les compositions des bateaux doivent se faire au plus tard à J-15 (**07 mai 2026**).

Les modifications d'équipage sont possibles entre la régata qualifiante et les confirmations d'engagement selon la réglementation fédérale ([article 23 du code des régates](#)). Le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé.

Le lien pour accéder au formulaire de confirmation d'engagement et à la fiche de changement d'équipage sera disponible sur le site de la FF Sport U ([www.sport-u.com/aviron/](http://www.sport-u.com/aviron/)) lors de la diffusion de la liste des étudiants qualifiés.

Un équipage se présentant au championnat de France sans avoir confirmé ne sera pas autorisé à participer.

**Une fois que la date de confirmation des engagements sera passée les permutations et les changements seront interdits.**

3. La diffusion de la composition des équipages qualifiés se fera le **18 mai 2026**.

4. Tout changement, **sur justificatif**, ou annonce de forfait, devra être signalé à la FF Sport U par mail à l'adresse [croux@sport-u.com](mailto:croux@sport-u.com) au plus tard le jeudi 21 mai à 12h.

